

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
PREMIERE REGION MILITAIRE
CHAHID AHMED BOUGARA

AVIS DE MISE EN DEMEURE

N° : 01/2024/A1

A

L'ENTREPRISE ETB TCE

«HAMIDA HOCINE»

Adresse : Le siège social sis à lotissement Hachi Maamar N° 158/34 DJELFA, titulaire de la convention N°328/2022, Portant sur les travaux de réfection en TCE des logements à la cité 160 logements/djelfa, est mise en demeure aux motifs de :

- **L'abandon du chantier ;**
 - **Le retard dans l'exécution des travaux par rapport au délai de réalisation.**
- ❖ Votre entreprise est tenue sous huitaine de :
- ❖ **Renforcer le chantier en moyens humains et matériels;**
 - ❖ **Accélérer le rythme d'avancement pour rattraper le retard.**

Dans le cas ou aucune suite n'est donnée à la présente mise en demeure dans le délai cité ci- dessus, à compter de la date de la parution de la présente mise en demeure sur la presse nationale et le BOMOP, votre entreprise subira les mesures coercitives édictées par la réglementation en vigueur.